



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 23 ^{ème} délibération
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER
MERY	Eudes BOUVIER
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE	Bureau d'Etudes Blezat
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Yves GRANGE	ENTRELACS
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 28 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT
Recensement et connaissance du patrimoine « réseaux humides »
Mise à jour des plans par photogrammétrie
Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle le contrat de bassin versant du lac du Bourget 2019-2022 signé le 03 juillet 2019 avec l'Agence de l'eau dans le cadre de son 11eme programme.

A ce titre l'Agence de l'Eau intervient financièrement en faveur d'une meilleure connaissance patrimoniale.

Monsieur le Président rappelle la connaissance hétérogène des ouvrages mis à disposition dans le cadre des transferts de compétence et rappelle que l'utilisation de plans à jour est le 1^{er} élément nécessaire à une exploitation de qualité.

Monsieur le président rappelle l'indicateur réglementaire (P 103.2 A) concernant la connaissance du patrimoine et la pénalité associée en cas de non-respect, doublement de la redevance prélèvement.

Il propose d'améliorer cette connaissance des ouvrages par la mise à jour des plans par photogrammétrie lors de chaque opération de terrassement.

Toutes les informations seront géo référencés, les attributs seront structurés de telle manière à pouvoir être intégrées dans le SIG de l'agglomération.

Ce travail sera aussi accompagné de la production des fiches ouvrages du réseau d'eau potable (dimensions, caractéristiques des équipements).

La réalisation de l'opération, pour un montant prévisionnel de 90 000 € HT, s'étalera sur trois années soit une dépense annuelle de 30 000 euros par an.

Cette opération est inscrite au Contrat de bassin versant 2019-2022 sous la fiche n°32

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer cette opération, à savoir l'agence de l'eau et le Département de la Savoie.

Les crédits pour les mises à jour des plans seront systématiquement intégrés à chaque opération d'investissement selon le budget concerné (Eau potable, Eau pluviale, Eau usée).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des financeurs, Agence de l'Eau et Département,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subvention.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Recensement et connaissance du patrimoine " eau potable " - Mise à jour des plans par photogrammétrie - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2930 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2930-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions